



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE VOCAL DE VALENCE le 14/11/2025

à la maison de la musique et de la danse, 32 av G. Clémenceau à Valence

Début de la séance : 21 h20

PRESENTS : LE CA Philippe Brett, Marie-Claire Cinier, Claire Florenson, Claire Girardier, Pierre-Olivier Orion, Anne-Karine Michelon, Marie-Hélène Sierra, Christianne Villette, Gaëlle Wienhold.
et les choristes soit 36 présents plus 5 pouvoirs. Le quorum est atteint, l'AG peut donc se tenir.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport moral et d'activité du 01/09/2024 au 31/08/2025
- 2) Rapport financier
- 3) Cotisation annuelle
- 4) Bilan artistique
- 5) Appel à candidature pour le CA et renouvellement du bureau
- 6) Le concert Mozart & Haydn
- 7) Questions diverses

1) Rapport moral et d'activité du 01/09/2024 au 31/08/2025

Les co-présidentes prennent la parole :

=> souhaitent la bienvenue aux nouveaux choristes

=> remercient le CA ainsi que les choristes qui ont œuvré pour que l'association fonctionne et que les concerts se déroulent le mieux possible. Un merci particulier aux personnes qui gèrent l'intendance lors de ces concerts (lumière, estrade etc...).

=> rappellent que nous participons également à divers événements organisés par la ville de Valence (Le forum des associations particulièrement mais également des formations proposées par DPSA)

=> soulignent l'importance des temps conviviaux qui participent à la vie interne du chœur.

=> redisent que la salle de répétition du conservatoire nous est prêtée gracieusement ainsi que le temple de Bourg les Valences (hors frais de chauffage pour ce dernier)

=> font le bilan des deux concerts qui ont été produits au cours de cette période qui ont eu un certain succès

=> disent le travail déjà effectué en vue du prochain concert de mai 2026

=> font un appel à candidature pour venir remplacer les membres

démissionnaires : Claire Florenson à la co-présidence et Danièle Chafanjon à la trésorerie et au CA

=> concluent en rappelant combien le travail personnel est indispensable, ainsi que la présence de chacun.e aux répétitions pour fournir des concerts de qualité.

VOTE : ce bilan est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier

L'EVV compte 50 inscrits au début du mois d'octobre.

La trésorière rappelle que nous sommes une association d'intérêt général et qu'à ce titre, toutes les subventions et tous les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %. Elle constate que nous devons encore faire rentrer de la trésorerie pour pouvoir assurer le concert prévu au mois de mai 2026.

Il est distribué aux choristes des tableaux présentant le compte de résultat pour l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025, le bilan financier des 2 concerts faits au cours de cette période , ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026 (cf pièces jointes)

La trésorière nous en fait la lecture et les commente. Elle évoque notre impossibilité d'augmenter la rémunération de Niamh, malgré notre désir. Celle-ci est salariée en CDD directement employée par l'association DPSA, prestataire auquel nous payons mensuellement des factures assez onéreuses. Nous n'avons pas les feuilles de paies mais c'est le choix de la cheffe de rester en CDD de cette structure, pour avoir ses droits salariaux. Malgré tout, la trésorière envisage de contacter la FOL pour connaître leurs prestations.

La trésorière nous rappelle que , depuis plusieurs années, nous adhérons à la SEAM (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) ce qui nous permet de faire des photocopies en tout légalité. Cette adhésion nous permet un coût inférieur à l'achat de partitions originales. Le montant de l'adhésion est fixé en fonction du nombre d'adhérents : au mois d'octobre de l'exercice en cours, nous avons réglé 350€ .

Le budget prévisionnel fait l'objet de plusieurs questions concernant le financement du prochain concert. Une choriste rappelle qu'il avait été dit que si les fonds nécessaires n'étaient pas réunis avant fin octobre, ce concert devrait être annulé. Or, nous sommes mi-novembre et le montant du budget prévisionnel est loin d'être atteint.

D'autres choristes demandent qui devra payer le delta négatif (prévu de - 7622,14 € à ce jour) si nous ne parvenons pas à couvrir les frais engagés pour ce concert.

La trésorière tente de rassurer chacun.e. Nous pouvons encore recevoir d'autres dons : après vivement remercié les choristes pour la générosité dont ils ont fait preuve, elle demande de relancer notre appel via Helloasso début janvier en expliquant que ces dons seront déductibles de l'impôt 2026. D'autres parts nous avons reçu une promesse d'un versement de 2000,00 euros (grâce à une choriste que nous remercions) et nous

avons aussi une réserve sur notre compte en banque qui devrait nous permettre de ne pas être « dans le rouge ».

Un choriste demande le montant de la trésorerie mais il est trop tard pour examiner ce point.

VOTE : le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3) Cotisation annuelle

Au vu du budget prévisionnel et de notre désir d'augmenter la rémunération de Niamh, il est proposé que la cotisation pour l'année 2025/26 soit portée à 180,00 euros par choriste (avec la possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois).

La trésorière rappelle que l'adhésion doit être réglée avant le 1er décembre, c'est à dire que, si l'adhésion est réglée en 3 chèques, ceux-ci doivent lui être remis au mois de septembre et qu'ils seront encaissés en septembre, octobre et novembre (Les encaissements doivent être terminés au plus tard le 10 décembre).

La trésorière remercie les personnes qui paient par virement (en nette progression).

VOTE : 37 pour - 3 contre - 1 abstentions. Adopté à la majorité

4) Bilan artistique

En l'absence de notre cheffe, le bilan artistique n'a pas pu être fait.

5) Appel à candidature pour le CA et renouvellement du bureau

Christine Labour se porte candidate pour le poste de trésorière adjointe .

Christophe CARASCO-MORCRETTE propose, au moment du départ, de rejoindre le CA

MAIS IL EST 22 HEURES 30, l'heure de fermeture du conservatoire ET NOUS DEVONS INTERROMPRE NOTRE AG.

Une AG exceptionnelle se tiendra le vendredi 28 novembre de 21h 45 à 22h30 pour la poursuivre et la clore.

Les co Présidentes



Claire Florenson

La trésorière



Marie-Claire Cinier

La secrétaire



M.H Sierra

C.Villette